

Jeanne D'Arc
La pucelle d'Orléans



A LXXXIIII

C mudi p
apuz p
glapdal
et que
festou
conibae
quis cu
C xj^e iou

- **La guerre de cent ans:** De 1337 à 1453, les royaumes de France et d'Angleterre se livrent une série de batailles lors de ce que l'on appelle la guerre de Cent Ans. La phase la plus intense de ce conflit, entrecoupé de périodes de paix ou de trêves, se situe entre 1415 et 1435 : les rois anglais ont alors envahi le nord de la France profitant de la folie du roi de France, et revendiquent sa couronne, aidés en cela par les puissants ducs de Bourgogne.
- Cette guerre est une calamité pour les populations civiles qui doivent fournir des hommes et de l'argent. Sans compter que des bandes armées, souvent désœuvrées, sans emploi parfois, volent et pillent.



- **Jeanne d’Arc:** Née en 1412 à Domrémy en Lorraine, Jeanne appartient à une famille de paysans aisés. Dès l’âge de treize ans, elle dit entendre des voix célestes.
- Elle les reconnaît ! Ce sont Sainte Catherine, Sainte Marguerite et Saint Michel qui lui parlent. Ces trois saints, protecteurs de la Maison de France, lui confient une mission, et pas des moindres : sauver la France !





- Le royaume de France est alors en piteux état et connaît les heures les plus sombres de la Guerre de Cent Ans. Les Anglais, soutenus par les Bourguignons, occupent le Nord et la capitale.
- En 1422, Charles VII hérite d'une situation plus que difficile : il est exclu de la succession du trône. Il ne domine alors que le sud du royaume.
- C'est pour cette raison que Jeanne a entendu ces voix lui ordonner de "bouter les Anglais hors de France".



- En janvier 1429, faisant preuve d'insistance et de détermination, Jeanne d'Arc arrive à convaincre le capitaine Robert de Baudricourt, de la conduire auprès du roi Charles VII, réfugié à Chinon.
- Le 6 mars, elle reconnaît le roi, dissimulé parmi les gens de sa cour. Après un entretien secret, il lui confie quelques troupes. Elle part alors délivrer Orléans assiégé par les Anglais depuis le 12 octobre 1428.





- Elle persuade Charles VII d'aller à Reims, en territoire bourguignon, se faire sacrer. Le 17 juillet, il devient alors légitime aux yeux de la population. Les succès militaires face aux Anglais s'enchaînent.



- Entre-temps, Charles VII a choisi de négocier une trêve avec Philippe le Bon, duc de Bourgogne. Jeanne veut alors secourir Compiègne assiégée mais les Bourguignons la font prisonnière le 24 mai et la livrent aux Anglais pour 10 000 livres.
- Les Anglais attendent d'eux qu'ils condamnent Jeanne pour hérésie ou sorcellerie. Il s'agit de jeter le mépris sur ses voix et le rôle qu'elle a pu faire jouer à Dieu.



- **Le procès de l'hérétique**

- Elle est alors amenée à Rouen, ville tenue par les Anglais depuis dix ans, et est jugée par les religieux sous la direction d'un évêque. Les chefs d'accusation sont nombreux : elle porte des vêtements masculins, elle prophétise, elle présente ses visions comme des révélations divines.
- L'acte d'accusation est soumis à l'université de Paris qui la déclare hérétique le 23 février. Si la courageuse jeune femme tenait tête jusque-là, elle flanche sous la pression de l'imminence de sa sentence. C'est alors qu'elle abjure ses fautes. Évitant ainsi la peine capitale, elle se retrouve condamnée à la prison à vie.





- La légende de Jeanne d'Arc n'aurait jamais été la même si elle n'avait pas repris ses habits d'homme quelques jours plus tard en réaffirmant sa mission surnaturelle. C'est encore pire. L'hérétique est relapse.
- Elle dira simplement que ses voix lui ont reproché d'avoir cédé à la peur du bûcher et d'avoir trahi sa cause en abjurant. Du coup, considérée comme relapse, elle pouvait être condamnée au bûcher.

- La sentence tombe : Jeanne d'Arc est condamnée au bûcher. Une condamnation aussi religieuse que politique car elle permet aux Anglo-Bourguignons de porter atteinte à la légitimité du roi Charles VII.
- Le 30 mai 1431, Jeanne d'Arc est brûlée vive sur la place du Vieux-Marché à Rouen, à l'âge de 19 ans. Contrairement à son ancien acolyte Gilles de Rais, elle n'aura pas le privilège d'être étranglée avant de monter sur le bûcher et trouvera la mort dans les flammes. Alors qu'elle lui a permis de se présenter comme le roi de France légitime, Charles VII n'a rien fait pour la sortir de là.







La place où a été brûlée Jeanne d'Arc à Rouen

